

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement :
(Payable d'avance) :
3 mois, 8 fr.; 40 fr.; 42 fr.
6 mois, 15 fr.; 19 fr.; 22 fr.
Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LÉJOLIVET et C^o, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 1^{er} brumaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 22 octobre 1848.)

Proclamation au Peuple.

L'horizon se couvre de nuages, l'avenir est sombre, chaque jour nous apporte la nouvelle de la perte d'une des libertés reconquises; chacun le voit et le sent, et personne n'ose élever la voix pour conjurer la tempête, s'il en est temps encore. Que disons-nous? La réaction victorieuse ne croit pas même son triomphe assez complet, ni son pouvoir suffisamment assis; il lui faudrait de nouvelles luttes, un nouveau conflit, pour en finir une bonne fois avec ceux qu'elle craint toujours, malgré la victoire sanglante dont l'histoire lui tiendra compte. Ainsi, au lieu de jeter un baume salutaire sur tant de plaies saignantes, on ne cherche qu'à rouvrir les blessures encore mal cicatrisées, à aigrir les cœurs et à pousser la démocratie à une nouvelle insurrection. Dans cette situation critique, les représentants du peuple qui tiennent à rester fidèles au mandat qui leur a été confié, ont cru qu'il était de leur devoir de prévenir le peuple, de l'engager à résister à toutes les provocations et à éviter le piège infâme dans lequel on voudrait le faire tomber. Ils se sont donc réunis, au nombre de cinquante environ, et ont rédigé et signé la proclamation que nous rapporterons ci-dessous.

Le peuple entendra la voix de ses amis, de ses défenseurs; il imposera aux monarchiques, qui veulent sa perte, par son attitude calme, énergique, pleine de dignité. La presse démocratique joindra aussi ses instances à celles de ses amis de la Montagne; elle dira aux démocrates: Frères et amis, tenez-vous sur la brèche, le moment est venu de se montrer hommes de cœur et d'action, de déployer son courage et de confondre l'ennemi. La victoire sera pour nous, si nous savons livrer la bataille d'une manière convenable; mais le combat qui va s'engager doit être tout pacifique; notre arme, notre seule arme, celle qui doit nous faire triompher de ces gens qu'aucune leçon ne rendra plus sages, nous l'avons déjà dit mille fois, c'est le suffrage universel. C'est au scrutin que doit se décider la question de savoir si nous serons libres pour toujours ou si nous sommes encore condamnés à retomber dans les fers.

Notre sort est entre nos mains, il dépend de nous d'assurer à jamais notre indépendance ou de redevenir esclaves. Point d'autre lutte que celle de l'urne; conservons pour des temps plus mauvais encore ce sang précieux que nos adversaires ont tant hâte de voir couler. Les misérables! à quoi bon engager avec eux un combat à outrance? Ils ne se battent pas; ce sont nos fils et nos frères, aveuglés, trompés par eux, qui servent d'instruments à leurs basses passions et qui tourneraient contre nous des armes destinées à un plus noble et plus saint usage.

Détrompons d'abord ces frères abusés, dessillons-leur les yeux, gagnons-les à notre cause sacrée, et du moment où l'instrument de mort échappera des mains du despotisme, la cause de l'humanité triomphera.

Voilà, frères et amis, quelle doit être notre conduite, quelles doivent être nos pensées. Mettons tout le droit de notre côté, et si, malgré nos efforts et nos vœux, les réactionnaires veulent livrer bataille, nous serons là et malheur à eux et aux leurs!

Laissons maintenant parler nos représentants :

AU PEUPLE.

* Nous sommes bien loin du jour où, après d'héroïques combats, la République, sortant éclatante et glorieuse du sein de la victoire, se leva sur le monde, comme l'image vivante de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, comme le symbole sacré de toutes les espérances de l'avenir.

* D'une extrémité de l'Europe à l'autre, les nations la saluèrent de leurs acclamations, et, pénétrés de l'esprit nouveau, du souffle régénérateur, elles brisèrent leurs vieilles chaînes au nom du droit que la France venait d'inaugurer.

* Elle en recueillit elle-même immédiatement les fruits : dans l'ordre politique, l'abolition des privilèges et le suffrage universel; dans l'ordre social, l'affranchissement des travailleurs, condition première de la transformation du travail même, pour arriver à une plus juste répartition de ses produits, à la garantie de la vie de tous, dans la société une et solidaire.

* Bientôt cependant les partis vaincus se réunirent et s'organisèrent. Partout où put s'étendre leur action, ils s'appliquèrent à susciter, par l'intrigue et la calomnie, des ennemis à la République et des obstacles à son gouvernement. S'infiltrant peu à peu dans l'administration, ils y introduisirent leurs principes, leurs passions, et se firent du pouvoir révolutionnaire qu'ils avaient conquis, une arme contre la Révolution même. On recula jusqu'aux portes de la monarchie.

* C'est là que nous sommes maintenant; c'est aux hommes de la monarchie que sont confiés les destins de la République.

* Nous comprenons les craintes du peuple, et son indignation trop justifiée, certes. Qu'il ne s'alarme pas cependant outre mesure, et surtout qu'il se garde de céder à de perfides provocations. Quoi que l'on fasse pour le pousser à des imprudences désastreuses, qu'il reste calme et ferme, maître de soi, pour l'ère de l'avenir. C'est ainsi qu'il prouvera sa force, et qu'il la retrouvera toute entière, invincible par l'union, dans les combats pacifiques qui doivent seuls aujourd'hui venir en aide au droit.

* Pour nous, honorés du titre de ses représentants, nous savons à quel titre nous oblige, nous reconnaissons nos devoirs, et nous les rempli-

rons. Sortis du peuple, unis au peuple, nous lutterons, et, c'est notre foi, nous vaincrons avec lui.

* Signé : Lamennais. — Ledru-Rollin. — Amédée Bruys. — Félix Pyat. — Ollivier (Bouches-du-Rhône). — Mathieu (de la Drôme). — E. Beaune. — Chollat. — Terrier. — Brives. — Ronjat. — C. Robert (Yonne). — Bertholon. — V. Schœlcher. — Joly (Haute-Garonne). — Edmond Joly. — Vignerte. — Isidore Buignier. — Bravard-Toussaint. — Dautre. — Eugène Raspail. — Ch. Madet. — Deville. — Dubarry. — Menand. — Benoît. — Félix Mathé. — Astaix. — Th. Bac. — P. Joigneaux. — J. Pegot-Ogier. — Detours. — Martin Bernard. — G. Calès. — Pelletier. — G. Lasteiras. — Fargin-Fayolle. — Greppo. — Maichin. — F. Gambo. — A. Perdiguier. — James Démontry. — Xavier Durrieu.

« Paris, le 17 octobre 1848. »

Correspondance spéciale.

Paris, le 19 octobre 1848.

Décidément le thermomètre politique de la République éprouve les influences d'un refroidissement complet. Il s'abaisse de plus en plus au-dessous de zéro. Si notre seigneur et maître le pouvoir exécutif continue à suivre cette marche honnête, modérée et conciliatrice, nous arriverons nécessairement à une congélation absolue. Mais, ainsi qu'un vase, contenant un liquide passé à l'état de glace, éclate quelquefois quand la chaleur vient rendre à ce liquide sa première forme, n'est-il pas à craindre que le feu démocratique, qui, heureusement, n'est pas encore éteint en France, ne finisse par ranimer la conquête de février et ne la fasse s'échapper violemment des mains qui la retiennent engourdie.... Chaque jour se manifeste par un oubli outrageant de cette conquête qu'on attaque en tout sens. Bien loin de brûler ce qu'ils ont adoré, nos fiers.... conservateurs se préparent à relever leurs idoles. Pour beaucoup, la victoire restée, au mois de juin, entre les mains du général Cavaignac, n'est qu'une revanche glorieuse, et depuis lors, chaque acte des ex-vaincus de février, triomphants aujourd'hui, a été un pas dans la voie qui nous a conduits, en reculant, jusqu'à la triade Dufaure, Vivien et Freslon. Croit-on augurer de là que le fils de l'ancien Conventionnel a fait un pas en arrière afin de se ménager un élan plus considérable, pour ensuite se faciliter un saut en avant? Pas du tout; en agissant de la sorte, il a voulu commencer cette série de cabinets, de ministères qui, de plus en plus, j'allais dire de moins en moins, doivent avoir le privilège de représenter la majorité de la nation, selon ses expressions à la tribune. C'est un jeu dangereux dont il sera la première victime; car, suivant la marche rétrograde des combinaisons qu'on annonce, comme conséquence du dernier replâtrage ministériel, Cavaignac lui-même ne tarderait pas à céder la présidence du Conseil au citoyen Dufaure.

Une note, insérée dans les journaux, semble présager formellement cette chute. « Dans le cas où le citoyen Cavaignac donnerait sa démission, dit-on, la rue de Poitiers est décidée à porter le citoyen Dufaure à la présidence. » C'est un cri d'avant-garde qui donne la mesure de l'audace de l'armée prête à entrer en campagne. Mais, comme il n'y aurait là rien de changé, si ce n'est un homme, le citoyen Dufaure serait bientôt remplacé par le citoyen Thiers. Ce dernier lui-même ne ferait que remplir un *interim* de convention, jusqu'à ce que le citoyen Molé, de monarchique mémoire, pût être présenté comme la dernière et suprême expression de cette majorité, la providence du pays....

La République ne serait donc plus qu'une proie dont prétendraient se nourrir toutes les ambitions, jusqu'à ce qu'enfin le peuple mit de nouveau son épée dans la balance de ses destinées. C'est à peine si on ose écrire de pareilles divagations émanées de certaines conférences. Il est vrai que les aveugles peuvent se précipiter dans des abîmes bien profonds; mais, s'écrient nos grands prêtres de la finance, de la propriété et de la famille, faut-il que la France tombe entre les mains des barbares et des spoliateurs? Après 1830, on disait *républicains*. Insensés! ce ne sont ni vos écus, ni votre famille, ni votre propriété qui tentent le peuple. L'argent, il veut le gagner honorablement, laborieusement même, mais non le mendier. Vous le prendre, serait pêcher par où trop souvent.... Votre famille, il vous la laisse très-volontiers, car les vertus de la sienne n'ont rien à gagner au contact de la vôtre, qui ne lui enseigneraient nullement la fraternité qu'il professe lui-même. Il vous demande seulement que vous respectiez son foyer et que vous lui facilitiez les moyens d'en chasser la misère. Quant à votre propriété, le peuple rit de vous voir vous barricader contre ces agressions qui troublent vos rêves. Il veut arriver, lui aussi, à la propriété d'où vous l'avez repoussé depuis si longtemps par cette exploitation odieuse de l'homme par son semblable. S'il veut gagner sa vie honorablement par le travail, c'est précisément afin que, pour lui, la famille ne soit pas un mensonge, et que la propriété, fruit de ce travail, légitimement acquise, puisse devenir, à son égard, perfectible et corrigible, comme a dit le citoyen Lamartine.

Il faut qu'on le sache et qu'on ne ferme pas ses yeux à la lumière. Il est impossible d'étouffer ce principe qui a triomphé en février; il est de toute folie de rechercher dans le passé les hommes et les institutions qui y ont joué un rôle si fatal. En voulant semer la division dans le peuple, on espère le dépouiller de cette force qui renverse toute oppression; on espère l'exploiter en faveur de telle ou telle ambition, et l'amener insidieusement à préparer lui-même le joug pour lequel il n'est plus fait; le peuple veille; son attitude calme ne lui fera rien perdre de sa dignité; il ne sera jamais plus formidable que lorsqu'il assistera de sang-froid, mais attentif, aux premières brèches faites à ses libertés par tous ces impuissants qu'il a eus un instant à ses pieds: Il attend l'ennemi à l'assaut.

Un Représentant du Peuple.

Dans la séance du 19 octobre, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le décret qui prononce la levée de l'état de siège de Paris.

Un Négrophobe.

L'esclavage a produit des négrophiles qui se sont distingués par leur lutte persévérante et généreuse en faveur d'une classe d'hommes déshéritée de ses droits naturels. L'émancipation doit engendrer aussi des négrophobes, abritant leur pensée d'esclavage derrière des circonlocutions oratoires et des manœuvres de tribune.

La discussion qui s'est élevée au sujet de la validité des élections de la Martinique nous a révélé l'existence de cette nouvelle catégorie d'hommes antipathiques à la couleur noire, et parmi eux, le citoyen Levavasseur, représentant de la Seine-Inférieure, s'est tout d'abord placé au premier rang. Pour qui connaît les antécédents de cet ancien député, cela n'a rien de fort étonnant, et son amour pour les esclaves blancs, plus communément appelés ouvriers et prolétaires, n'est certainement pas assez considérable pour que les noirs puissent espérer d'en obtenir la moindre part.

Le citoyen Levavasseur a hérité, pour sa part, de l'immense fortune que son père avait amassée dans un commerce fort étendu au-delà des mers, et dans les spéculations de l'industrie à l'intérieur. La sueur des noirs et celle des blancs a produit les millions dont il est l'heureux possesseur.

Or, si ces malheureux ilotes de la civilisation avaient été en mesure de compter avec leurs exploiters, peut-être l'opulente dynastie des Levavasseur ne se serait-elle jamais élevée au degré d'influence et de prospérité dont elle jouit dans le département de la Seine-Inférieure. Aussi toute pensée qui tend à réformer les conditions du travail est-elle particulièrement désagréable aux honorables membres de cette opulente famille.

On comprend, d'après cela, quel effet a dû produire sur le citoyen Levavasseur l'émancipation subite des noirs. Mais qu'y faire! c'est un fait accompli, et il n'y a plus qu'à s'incliner.

Du moins, en abandonnant la lutte, le guerrier courageux lance-t-il un dernier trait, souvent mortel.

Ainsi a fait le citoyen Levavasseur. La majorité de l'Assemblée lui a donné tort sur un premier point; mais il se cabre, il se révolte, il conteste la décision du bureau. Le président le rappelle à l'ordre.

Alors l'intrepide négrophobe monte à la tribune essayer quelques explications.

Interrompu, non par l'intolérance, mais par l'hilarité de l'Assemblée, il se trouble et se dispose à quitter la tribune; le courage lui revient et il reparait; l'hilarité se reproduit aux accents burlesques de l'orateur et l'orateur se décourage encore; enfin, pendant cinq minutes, il exécute un mouvement de va-et-vient à la tribune tout-à-fait désopilant; il finit par se croiser les bras, ni plus ni moins que Napoléon ou le citoyen Denjoy, et parvient à placer quelques paroles, à la suite desquelles le rappel à l'ordre qui l'a frappé est maintenu.

Tout n'était pas encore terminé, cependant, et le négrophobe avait une dernière scène à jouer.

Après le citoyen Pory-Papy, il reprend la parole, il incrimine les noirs, le gouvernement provisoire, le commissaire général de la République, et, hué de la tribune par le ridicule, bafoué par les railleries unanimes de l'Assemblée, il regagne sa place, fier d'avoir, par piété filiale, brûlé une dernière amorce contre ces misérables noirs qui doivent échapper bientôt aux spéculateurs dont ils ont été si longtemps la proie.

Cela n'empêchera peut-être pas que la ville de Rouen, aux prochaines élections, ne renvoie encore le citoyen Levavasseur s'asseoir parmi les représentants du peuple, en compagnie de quelque Dobremelle inédit. On n'a pas oublié que ce Dobremelle, après avoir figuré sur les listes électorales des républicains honnêtes, a donné sa démission pour une cause mystérieuse qui se rattacherait à de fâcheux antécédents judiciaires. Or, c'est le citoyen Levavasseur qui avait inventé Dobremelle pour abriter sa notoire impopularité derrière un nom d'ouvrier.

Mais la fertilité du sujet nous entraîne hors des bornes qu'il comporte. Nous ne voulions que constater la naissance d'un nouveau parti, celui des négrophobes et saluer l'avènement de son digne chef, le citoyen Levavasseur.

Nous avons fait à tous ces gens-là bonne mesure, que nos lecteurs nous le pardonnent, justice est faite, nous n'y reviendrons pas.

Banquet de la République démocratique sociale.

Le banquet de la République démocratique sociale vient d'avoir lieu à Paris. Plusieurs représentants et plus de trois mille convives assistaient à cette manifestation patriotique. Au moment où les phalanges des réactionnaires sentent la nécessité de serrer leurs cohortes et de marcher d'accord, malgré la divergence d'idées et de principes qui semblait un obstacle à tout rapprochement possible entre eux, il est tout naturel que les amis de l'humanité se voient, se comptent et se parlent, afin d'aviser au moyen d'opposer une digue infranchissable au torrent envahisseur du despotisme, d'opposer les armes de la raison à celles de la force brutale, et de sortir victorieux de la lutte suprême et dernière que toutes les passions égoïstes, basses et sordides veulent engager avec le droit, la justice et le désintéressement.

Plusieurs toasts remarquables ont été portés à ce banquet; nous croyons utile de reproduire les principaux. Nos lecteurs les trouveront ci-après.

Il avait été impossible de trouver un salon assez vaste pour contenir le nombre des citoyens qui s'étaient présentés pour assister au banquet. Aussi les commissaires n'avaient-ils pu délivrer que 2,000 cartes. Plusieurs centaines de citoyens se sont rendus chez le restaurateur voisin, et y ont improvisé un second banquet, sous la présidence du citoyen d'Alton-Shée, encore tout ému du toast qu'il venait de prononcer dans la première réunion.

Son allocution, celles des citoyens Maillard et Duverrier, ont vivement impressionné l'auditoire qui a désigné une commission chargée de prier les orateurs du banquet principal de venir prendre la parole au milieu d'eux. Les citoyens Cabot, Proudhon, Greppo, Jules Lechevalier, Dupas et Madier de Montjau ont porté divers toasts chaleureusement applaudis.

L'Assemblée s'est séparée après avoir entendu la *Marseillaise des travailleurs*, chantée avec énergie par l'auteur, le citoyen Pierre Dupont.

Voici les toasts portés par les divers orateurs :

DALTON-SHÉE. — *A la République démocratique et sociale !*

Citoyens, nous assistons à un banquet socialiste. Tous ici nous sommes Républicains démocrates et socialistes. Nos ennemis, ceux qui, sous le dernier règne, avaient constamment in-ultré à la République, au lendemain de la victoire de Février, à peine rassurés par la clémence du peuple, se sont écriés d'une voix d'abord mal affirmée : « Et nous aussi nous sommes Républicains ! »

Il y a deux mois, dans le sein de l'Assemblée Nationale, la plupart de ces hommes ont voté au préambule de la constitution : la République démocratique.

République, démocratie ! Ils ont espéré, en adoptant ces deux noms, annuler leur valeur et jeter la confusion dans nos rangs ; mais il est un qui a fait reculer les plus audacieux, c'est celui de socialiste.

Répétons-le donc hautement, puisque par ce moyen nous sommes sûrs de fermer l'entrée à l'ennemi. Tous ici nous sommes défenseurs, propagateurs de la République démocratique et sociale.

De combien d'abus des imputations le socialisme n'a-t-il pas été l'objet ? Ecoutez les monarchiens : les socialistes aspirent au désordre et à la ruine de nos finances, de la suppression de numéraire et du partage des biens. Les autres, en plus grand nombre, voudraient la pratique du régime égalitaire par le vol et le pillage, et, pour se venger de longues misères et de sanglantes défaites, ils iraient jusqu'à l'incendie. Ainsi, stupidité, violence, ou suivant les tempéraments, folie tranquille ou furieuse, tels seraient les caractères auxquels nos ennemis prétendraient reconnaître un socialiste. Ainsi, dans notre parti qui grossit chaque jour, il y aurait à cette heure près d'un million de citoyens, dont 70 mille à Paris même, en pleine démence, voleurs, pillards, incendiaires ! Je ne crois pas qu'en aucun temps, contre aucune opinion, la calomnie soit allée aussi loin.

Mais il ne suffit pas de faire justice de ce mensonge : c'est incontestablement à nous qui acceptons le nom de socialistes avec tous ses dangers, qu'il appartient d'en donner la vraie, la seule définition.

Eh bien ! le socialisme, c'est la démocratie appliquée ; c'est même encore : la constitution de l'égalité sociale ; conséquence inévitable de la révolution.

Il n'est pas un de nos adversaires, soit à la tribune, soit dans la presse, qui n'ait redit avec Février, comme nous le répétons aujourd'hui, qu'une révolution uniquement politique était impossible ; fatalement elle devait être sociale ; la République la forme, le socialisme, le fond.

Tous ceux-là sont donc des socialistes, qu'ils se soient appelés jusqu'à présent républicains, démocrates ou révolutionnaires, qui veulent créer, dans une démocratie large et puissante, l'instrument nécessaire à la régénération du vieux monde.

Malgré les efforts indécis, partagés entre leurs intérêts et leurs convictions, entre le regret du passé et la foi dans l'avenir ; malgré les tentatives plus honteuses de certains hommes, arrivés par le hasard des révolutions à des positions inséparables et résolus de s'y maintenir par l'apostasie, la création d'un parti intermédiaire qui ne serait ni le lendemain, ni la veille, qui marcherait ni en avant, ni en arrière, en un mot le parti de l'immobilité, est une chimère.

Il n'existe à cette heure en France que deux grands partis : socialistes et contre-révolutionnaires.

Où bien ceux qui, en présence d'une société aussi vermoulue que le trône tombé en poussière au 24 février, travaillent à le remplacer par une société nouvelle.

Où bien ceux qui, entreprenant de remonter le cours des idées depuis soixante ans, s'appuyant, comme leurs devanciers, rois ou empereurs, sur la caste des prêtres et celle des guerriers, croient encore possible de réparer les brèches faites au vieux monde et de perpétuer sa durée.

Citoyens, croyez-moi, car je sens en moi toute la puissance de la vérité, l'avenir est à nous.

Poursuivons donc avec persévérance, avec patience, avec courage la tâche entreprise par nos pères, la constitution de l'égalité sociale.

Malgré les luttes héroïques qu'ils ont soutenues, nous avons encore plus d'un obstacle à renverser avant d'arriver au but.

1. L'inégalité des conditions. — Depuis 89, tout a été nivelé au-dessus de la bourgeoisie. Il faut à son tour que celle-ci, attaquée dans les privilèges du capital par la suppression de la vénalité des offices, par la gratuité de la justice et de l'instruction, vienne s'absorber dans l'océan populaire.

2. L'inégalité des richesses. — L'abolition du droit d'aînesse, l'égalité de l'impôt, d'autres conquêtes encore ont rendu déjà les disproportions moins choquantes. Continuons de l'œuvre révolutionnaire, nous les aplanirons successivement par centralisation du crédit et l'abaissement progressif de l'intérêt du capital.

3. L'inégalité des connaissances. — Malgré les constitutions successives qui avaient décrété la gratuité de l'instruction, elle est encore, à cette heure, le plus lourd des privilèges et le plus grand danger de la liberté. Pourquoi, nous, qui défendons les intérêts du plus grand nombre, sommes-nous encore en minorité ? C'est qu'aujourd'hui, en France, sur

trente-six millions d'âmes, trente-trois millions vivent dans la plus complète ignorance de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs intérêts.

Pourquoi le peuple des campagnes, moins républicain que celui des villes, fait-il aujourd'hui l'espoir des impérialistes et des royalistes ? Est-ce que les travailleurs agricoles ont des intérêts à part, opposés à ceux des travailleurs de l'industrie ? Non, sans doute, leurs intérêts sont identiques ; mais nos frères des campagnes vivent courbés sous l'ignorance, maintenus sous la domination du prêtre et de l'usurier.

Hâtons-nous donc de demander que cette gratuité de l'enseignement, décrétée en principe, soit immédiatement appliquée, et que l'instruction primaire devienne, pour la génération qui s'élève, une condition indispensable aux droits de citoyen. Ainsi disparaîtront par degré les inégalités que l'homme a créées, et deviendront plus tolérables celles-là mêmes que Dieu nous impose : et sans nous payer de chimères, nous pouvons prévoir le jour où les différences de force, de beauté et d'intelligence seront atténuées par l'égalité d'éducation, d'enseignement et de bien-être.

Citoyens ! *A la République démocratique et sociale !*

PROUDHON. — *A la Révolution !*

Citoyens,

Quand nos amis de la République démocratique, inquiets de nos idées et de nos tendances, se récrient contre la qualification de socialistes que nous ajoutons à celle de démocrates, que nous reprochent-ils ? — Ils nous reprochent de n'être pas révolutionnaires.

Sachons donc une fois qui d'eux ou de nous est dans la tradition ; qui d'eux ou de nous est dans la vraie pratique révolutionnaire.

Et quand nos adversaires de la bourgeoisie, inquiets pour leurs privilèges, déversent sur nous la calomnie et l'outrage, quel est le prétexte de leurs accusations ? — C'est que nous voulons tout détruire et tout perdre : propriété, famille, civilisation.

Sachons donc aussi qui de nous ou de nos adversaires mérite le mieux le titre de conservateurs.

Les révolutions sont les manifestations successives de la justice dans l'humanité. — C'est pour cela que toute révolution a son point de départ dans une révolution antérieure.

Qui dit donc révolution dit nécessairement progrès, dit par la même conservation. D'où il suit que la Révolution est en permanence dans l'histoire, et qu'à proprement parler, il n'y a pas eu plusieurs révolutions ; il n'y a qu'une seule et même et perpétuelle révolution.

La Révolution, il y a dix-huit siècles, s'appelait l'ÉVANGILE, la Bonne Nouvelle. Son dogme fondamental était l'Unité de Dieu ; sa devise, l'Égalité de tous les hommes devant Dieu. L'esclavage antique reposait sur l'antagonisme et l'inégalité des Dieux, ce qui voulait dire sur l'infériorité relative des races, sur l'état de guerre. Le christianisme créa le droit des gens, la fraternité des nations : ce fut en raison de son dogme et de sa devise que furent abolis simultanément l'idolâtrie et l'esclavage.

Certes, on ne nierait pas aujourd'hui que les chrétiens, ces révolutionnaires qui combattaient par la parole et par le martyre, ne fussent des hommes de progrès ; j'ajoute qu'ils étaient des hommes de conservation.

L'initiation polythéiste, après avoir civilisé les premiers humains ; après avoir converti ces hommes des bois, *sylvestres homines*, comme dit le poète, en hommes des villes, en citoyens, était devenue elle-même, par le sensuelisme et le privilège, un principe de corruption et d'asservissement. L'humanité était perdue, quand elle fut sauvée par le Christ, qui reçut pour cet mission glorieuse le double titre de *Sauveur* et *Rédempteur*, comme on dirait, dans notre langue politique, conservateur et révolutionnaire.

Tel fut le caractère de la première et de la plus grande des révolutions. Elle renouela le monde, et en le renouvelant elle le conserva.

Mais, toute surnaturelle et spiritualiste qu'elle fût, cette révolution n'exprimait pourtant que le côté le plus matériel de la justice, l'affranchissement des corps, l'abolition de l'esclavage. Établie sur la foi, elle laissait la pensée esclave ; elle ne suffisait pas à l'émancipation de l'homme, qui est esprit et corps, matière et intelligence ; elle appelait une autre révolution.

Mille ans après la venue du Christ, commençait, au sein de la religion qu'il avait fondée, une agitation inconnue, prélude d'un nouveau progrès. La scolastique portait dans ses flancs, à côté de l'autorité de l'église et des Écritures, l'autorité de la raison !... Vers le XVI^e siècle la révolution éclata.

La révolution à cette époque, sans abandonner sa première donnée, sans se renier elle-même, prit un autre nom, nom déjà célèbre ; elle s'appela la Philosophie. Elle eut pour dogme, la *liberté de la raison* ; et, je puis bien le dire, puisque l'une est la conséquence immédiate de l'autre, pour devise, l'égalité de tous devant la raison.

Voici donc l'homme déclaré inviolable et libre dans sa double essence, l'âme et le corps ! Était-ce progrès ? quel autre qu'un tyran pourrait le nier ? Était-ce conservation ? cela n'a pas même besoin de réponse.

La destinée de l'homme, a dit un sage, est de contempler les œuvres de Dieu. Après avoir coupé Dieu par le cœur, par la foi, le temps était venu pour l'homme de le connaître par la raison. L'Évangile avait été pour l'humanité comme une instruction primaire ; maintenant adulte, elle avait soin d'un enseignement supérieur, à peine de croupir dans l'idiotisme et la servitude qui le suit.

Ainsi les Galilée, les Arnaud de Brescia, les Giordano Bruno, les Descartes, les Luther, toute cette élite de savants, de penseurs et d'artistes, qui brillèrent dans les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, grands révolutionnaires, furent en même temps les conservateurs de la société, les héros de la civilisation. Ils poursuivirent, contre les représentants du Christ, le mouvement commencé par le Christ : à eux aussi la persécution et le martyre ne manquèrent pas !

Voilà qu'elle fut la seconde révolution, la deuxième grande manifestation de la Justice. Elle aussi rajouit le monde ; elle le sauva.

Mais la philosophie, ajoutant ses conquêtes à celles de l'Évangile ne remplissait pas, il s'en faut, le programme de cette justice éternelle. La liberté, évoquée du sein de Dieu par le Christ, n'était encore qu'individuelle ; il fallait l'établir sur le forum ; il fallait, de la conscience, la faire passer dans la loi.

Vers le milieu du siècle dernier commença donc une nouvelle élaboration ; et comme la première révolution avait été religieuse, et la seconde philosophique, la troisième révolution fut politique. Elle s'appela le CONTRAT SOCIAL.

Elle prit pour dogme la *souveraineté du peuple* ; c'était la contre-partie du dogme chrétien, l'Unité de Dieu.

Sa devise fut l'égalité devant la loi ; c'était le corollaire de celles qu'elle avait précédemment inscrites sur son drapeau, l'égalité devant Dieu et l'égalité devant la raison.

Ainsi, à chaque révolution, la liberté nous apparaît toujours comme l'instrument de la justice, et l'égalité comme son critérium. Le troisième terme est le but de la justice ; ce but, toujours poursuivi, toujours approché, est la fraternité.

Ne perdons jamais de vue cet ordre du développement révolutionnaire. Au témoignage de l'histoire, la fraternité, but suprême des révolutions, ne s'impose pas : elle a pour condition la liberté d'abord, l'égalité après. Comme si la justice nous disait à tous : Hommes, soyez libres ; citoyens, devenez égaux ; et puis, frères, embrassez-vous.

Qui oserait nier que la révolution entreprise, il y a soixante ans, par nos pères, et dont l'héroïque souvenir fait vibrer nos cœurs avec tant de force qu'il nous ôte presque le sentiment de nos propres devoirs ; qui niera, dis-je, que cette révolution fût un progrès ? Personne. Eh bien ! je le demande : n'est-il pas vrai qu'autant elle était progressive, autant elle fut conservatrice ? La société pouvait-elle vivre avec son despotisme usé, avec sa noblesse avilie, avec son clergé corrompu, avec des parlements égoïstes, indisciplinés, livrés à l'intrigue, avec un peuple en guenille, avec une gent taillable et corvéable à merci et miséricorde ?

Mais qu'est-il besoin d'éclairer le soleil, de démontrer l'évidence ? La révolution de 89 fut le salut de l'humanité ; c'est pour cela qu'elle mérite le titre de révolution.

Mais, citoyens, si nos pères ont fait beaucoup pour la liberté et l'égalité, ils ont ouvert plus profondément la route de la fraternité, ils nous

ont laissé encore plus à faire.

La justice n'a pas dit, en 89, son dernier mot ; et qui sait quand elle le dira ?

Ne sommes-nous pas témoins, nous, génération de 1848, d'une corruption pire que celle des plus mauvais jours de l'histoire ; d'une mièvrerie pareille à celle des temps féodaux ; d'une oppression de l'esprit et de la conscience, d'un abrutissement de toutes les facultés de l'âme, qui dépassent tout ce que l'on a vu aux époques de la plus affreuse barbarie ? A quoi nous servent les conquêtes du passé, et la religion, et la philosophie, et les constitutions et les codes, quand, en vertu des droits même que nous garantissons ces constitutions et ces codes, nous nous trouvons dépouillés de la nature, excommuniés du genre humain ? Qu'est-ce que la politique, alors que nous manquons de pain, alors qu'on nous ôte jusqu'au travail qui donne le pain ? Que nous importent la liberté d'aller et de venir, la liberté de penser ou de ne pas penser, la garantie de la loi, et le spectacle des merveilles de la civilisation, et le maigre enseignement qu'on nous délivre, quand par le retrait de tous les objets sur lesquels peuvent s'exercer l'activité humaine, nous sommes plongés dans le vide absolu ; quand à l'appel de nos sens, de nos cœurs, de notre raison, l'univers et la société répondent : NEANT ?

Citoyens, j'en jure par le Christ et par nos pères ! la justice a sonné sa quatrième heure, et malheur à ceux qui ne l'ont point entendue !

— Révolution de 1848, comment te nommes-tu ?

— Je me nomme, le *Droit au travail !*

— Quel est ton drapeau ?

— L'Association !

— Ta devise ?

— L'Égalité devant la fortune !

— Où nous mènes-tu ?

— A la Fraternité !

— Salut à toi, Révolution ! je te servirai, comme j'ai servi Dieu, comme j'ai servi la philosophie, et la liberté, de tout mon cœur, de toute mon âme, de toute mon intelligence et de tout mon courage, et n'aurai point d'autre souveraineté et d'autre règle que toi !

Ainsi la Révolution, après avoir été tour-à-tour religieuse, philosophique, politique, est devenue économique. Et comme toutes ses devancières, ce n'est rien de moins qu'une contradiction au passé, une sorte de renversement de l'ordre établi qu'elle nous apporte ! sans ce revirement complet de principes et de croyances, il n'y a pas de révolution, il n'y a que mystification. Continuons à interroger l'histoire, citoyens.

Sous l'empire du polythéisme, l'esclavage s'était établi et se perpétuait, au nom de quel principe ? Au nom de la religion. — Le Christ parut, qui abolit l'esclavage précisément au nom de la religion. Le christianisme, à son tour, soumit la raison à la foi ; la philosophie renversa cet ordre : elle subordonna la foi à la raison.

La féodalité, au nom de la politique, asservissait tout le monde, soumettant l'ouvrier au bourgeois, le bourgeois au noble, le noble au roi, le roi au prêtre, le prêtre à une lettre morte. — Au nom de la politique aussi, 89 soumit tout le monde à la loi, et ne reconnut plus parmi les hommes que des citoyens.

Aujourd'hui le travail est à la discrétion du capital. Eh bien ! la révolution vous dit de changer cet ordre. C'est au capital à reconnaître la prépondérance du travail ; à l'instrument de se mettre à la disposition de l'ouvrier.

Telle est cette révolution, à qui le sarcasme et la calomnie, à qui la persécution n'aura pas manqué, non plus qu'aux autres. Mais, comme les autres aussi, la révolution de 1848 devient plus féconde par le sang de ses martyrs. *Sanguis martyrum, semen christianorum !* s'écriait l'un des plus grands révolutionnaires des temps passés, l'indomptable Tertullien. Sang de républicains, semence de républicains.

Qui n'ose pas avouer cette foi, scellée du sang de nos frères, n'est pas révolutionnaire : c'est un infidèle. Qui la dissimule, est un rénégat. Séparer la République du socialisme, c'est vouloir accorder la liberté de l'esprit avec l'esclavage des sens, l'exercice des droits politiques avec la privation des droits civils : c'est contradictoire, c'est absurde.

Voilà, citoyens, la généalogie des idées sociales : sommes-nous, oui ou non, dans la tradition révolutionnaire ? Il s'agit à présent de savoir si nous sommes aussi dans la pratique ; si, comme nos pères, nous serons tout à la fois hommes de conservation et hommes de progrès ; car ce n'est qu'à ce double titre que nous serons des hommes de révolution.

Nous avons le principe révolutionnaire, le dogme révolutionnaire, la devise révolutionnaire. Que nous manque-t-il pour accomplir l'œuvre confiée à nos mains par la Providence ? Une seule chose : La PRATIQUE révolutionnaire !

Or, quelle est cette pratique qui distingue, des temps ordinaires, les époques de révolution ?

Ce qui constitue la pratique révolutionnaire, c'est qu'elle ne procède plus par détail et diversité, ou par transitions imprescriptibles, mais par simplifications et enjambements. Elle franchit, dans de larges équations, ces termes moyens que propose l'esprit de routine, dont l'application aurait dû normalement se faire dans la période antérieure, mais que l'égoïsme des heureux ou l'inertie des gouvernements a repoussés.

Ces grandes équations de principes, ces transitions gigantesques dans les mœurs, ont aussi leurs lois : rien de moins arbitraire, de moins abandonné au hasard que la pratique des révolutions.

Mais quelle est-elle enfin, cette pratique ?

Je suppose que les hommes d'État que nous avons vus au pouvoir depuis le 24 février, que ces politiques à courte-vue, à petits moyens, à routine étroite et méticuleuse, eussent été à la place des apôtres : je vous le demande, citoyens, qu'auraient-ils fait ?

Ils seraient tombés d'accord avec les novateurs dans des conférences particulières, en conciliabule secret, que la pluralité des dieux était chose absurde ; ils auraient dit, comme Cicéron, qu'ils ne concevaient pas que deux augures pussent se regarder sans rire ; ils auraient condamné très philosophiquement, et à voix basse, l'esclavage.

Mais ils se seraient récriés contre cette propagande téméraire qui, niant les dieux et tout ce que la société avait de plus sacré, soulevait contre elle la superstition et tous les intérêts ; ils auraient cru de bonne politique, au lieu d'attaquer les vieilles croyances, de les interpréter ; ils auraient voulu qu'au lieu d'abolir le culte, on le purifiait. Ils se seraient inclinés devant Mercure le larron, Vénus l'impudique, Jupiter l'incestueux. Ils auraient parlé avec estime, avec respect, des jeux Floraux et des Bacchanales. Ils auraient fait la philosophie du polythéisme, raconté l'histoire des dieux, renouvelé le personnel des temples, publié des règlements pour les sacrifices et les fêtes publiques, accordé, autant qu'il eût été en eux, la raison et la morale avec les impures traditions de leurs pères. A force de ménagements, de complaisance, de respect humain, au lieu de sauver le monde, ils l'auraient fait périr.

Il y eut, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, une secte, un parti, puissant par le génie et l'éloquence, qui, en face de la révolution chrétienne, entreprit de continuer l'idolâtrie à ce point de vue d'une réforme modérée et progressive ; ce furent les néoplatoniciens, auxquels se rattachent Apollonius de Thyane et l'empereur Julien. C'est ainsi que nous avons vu, de nos yeux, certains prédicateurs essayer la rénovation du catholicisme, en interprétant ses symboles au point de vue des idées modernes.

Vaine tentative ! La prédication chrétienne, je veux dire la pratique révolutionnaire emporta tout, les dieux et leurs hypocrites adorateurs ; et Julien, le plus grand politique et le plus bel esprit de son temps, pour s'être follement opposé à la justice évangélique, est resté flétri dans l'histoire du nom d'Apostat.

Citons encore un exemple :

Supposons qu'en 89, les conseillers prudents du despotisme, les esprits avisés de la noblesse, les tolérants du clergé, les sages de la bourgeoisie, les patients du peuple ; supposons, dis-je, que cette élite de citoyens, aux vues les plus droites, aux idées les plus saines, aux intentions les plus philanthropiques, mais pénétrée du danger des brasques innovations, se fût entendue pour ménager, suivant les règles de la haute

politique, la transition entre le despotisme et la liberté? Qu'auraient-ils fait?

Ils auraient voté, après longue discussion, mûre délibération, en mettant entre chaque article dix ans au moins d'intervalle, une charte octroyée; — ils auraient négocié avec le pape, et avec toute sorte de soumissions, la constitution civile du clergé; ils auraient traité avec les seigneurs, à l'amiable, le rachat de leurs biens; ils auraient ouvert une enquête sur la valeur des droits féodaux, sur l'indemnité à accorder aux seigneurs; ils auraient cherché des compensations aux privilèges pour les droits accordés au peuple. Ils auraient fait durer mille ans une révolution que la pratique révolutionnaire accomplit dans une nuit.

Et tout ceci n'est pas une vaine hypothèse: il ne manque pas d'hommes en 89 pour enchaîner avec cette fausse sagesse la révolution. Le premier de tous fut Louis XVI, Louis XVI, révolutionnaire de cœur et de théorie autant que personne, mais qu'il ne comprit pas qu'il devait l'être également en pratique. Louis XVI se mit à marchander et chicaner sur tout, tant et bien, que la révolution, impatientée, l'emporta!...

Voici donc ce que j'entends, aujourd'hui, par pratique révolutionnaire.

La révolution de février a posé le droit au travail, c'est-à-dire la prépondérance du travail sur le capital.

Partant de ce principe, je dis qu'avant de passer outre à toutes réformes, nous avons à nous occuper d'une institution régénéralisatrice, qui exprime, sur tous les points de l'économie sociale, la subordination du capital au travail; qui, au lieu de faire commanditer comme auparavant le travailleur par le capitaliste, rende le premier arbitre et commandeur du second, une institution qui change le rapport entre les deux grandes puissances économiques, le travail et la propriété, et de laquelle découlent ensuite, par voie de conséquence, toutes les autres réformes.

Sera-ce donc procéder révolutionnairement que de proposer une banque agricole servie, comme toujours, par les monopoleurs d'argent; la de créer un comptoir de garantie, monument de stagnation et de chômage; ailleurs, de fonder une salle d'asile, un mont-de-piété, un hôpital, une crèche, une pénitencière, une prison cellulaire, d'augmenter le paupérisme en en multipliant les foyers?

Sera-ce faire œuvre de révolution que de commanditer de quelques millions, tantôt une compagnie de tailleurs, tantôt une société de maçons; de réduire l'impôt sur les boissons et de relever sur les propriétés; de convertir des obligations à terme en fonds perdus; de voter des graines et des pioches à douze mille colons partant pour l'Algérie ou de subventionner un phalanstère d'essai?

Sera-ce parler ou agir en révolutionnaire que de disputer quatre mois durant si le peuple travaillera ou ne travaillera pas, si le capital se cache ou s'il s'expatrie, s'il attend la confiance ou si c'est la confiance qui l'attend, si les pouvoirs seront divisés ou seulement les fonctions, si le président sera le supérieur, ou le subordonné, ou l'égal de l'Assemblée nationale, si le premier qui remplira ce rôle sera neveu d'empereur ou fils de roi, ou s'il ne vaudrait pas mieux, pour ce bel emploi, d'un soldat ou d'un poète; si le nouveau souverain sera nommé par le peuple ou par les représentants, si le ministère de réaction qui s'en va mérite mieux la confiance que le ministère de conciliation qui vient; si la République sera bleue, blanche, rouge ou tricolore?

Sera-ce être révolutionnaire, quand il s'agit de reporter au travail la production fictive du capital, de déclarer le revenu net inviolable, puis de le saisir par l'impôt progressif; quand il faudrait organiser l'égalité dans l'acquisition des biens, de s'en prendre au mode de transmission; quand 25,000 commerçants emploient un concordat, de leur répondre par la banqueroute; quand la propriété ne reçoit plus ni fermage ni loyer, de lui refuser encore crédit; quand le pays demande la centralisation des banques, de livrer ce crédit à une oligarchie financière qui ne sait que faire le vide dans la circulation et entretenir la crise en attendant que le découragement du peuple amène la confiance.

Citoyens, je n'accuse personne. Je sais qu'à l'exception de nous autres, démocrates-socialistes, qui l'avons prévue et préparée, la révolution de Février a été une surprise pour tout le monde; et s'il est difficile de devenir constitutionnels de passer en si peu de temps de la foi monarchique à la conviction républicaine, il l'est encore plus à des politiques de l'autre siècle de comprendre rien à la pratique de la nouvelle révolution. Autres temps, autres idées. Les grandes manœuvres de 93, bonnes pour l'époque, ne nous vont pas plus que la tactique parlementaire des trente dernières années; et si vous voulez faire ayorter la révolution, vous n'avez pas de plus sûr moyen que de reprendre ces errements.

Citoyens, vous n'êtes encore dans le pays qu'une minorité. Mais déjà le flot révolutionnaire grossit avec la rapidité de l'idée, avec la majesté de l'Océan. Encore quelque temps de cette patience, qui a fait votre succès, et le triomphe de la révolution est assuré. Vous avez prouvé, depuis juin, par votre discipline, que vous aussi vous étiez des hommes politiques; vous prouverez désormais, par vos actes, par votre association, que vous êtes des organisateurs.

Le gouvernement suffira, je l'espère, avec l'Assemblée nationale, à maintenir la forme républicaine: telle est du moins ma conviction. De ce côté, vous n'avez rien à redouter, rien à craindre. Mais le pouvoir révolutionnaire, le pouvoir de conservation et de progrès, n'est plus aujourd'hui dans le gouvernement; il n'est pas dans l'Assemblée nationale; il est en vous. Le peuple seul, opérant sur lui-même sans intermédiaire, peut achever la révolution économique fondée en Février. Le peuple seul peut sauver la civilisation et faire avancer l'humanité!

Les rapports officiels que le gouvernement vient de recevoir de Berlin et de Vienne, ont, à ce qu'on assure, jeté tout le ministère dans la consternation. La politique louche et sans énergie de ces derniers mois, peut-être même les promesses secrètes, les engagements occultes pris envers les puissances étrangères, mécontent Cavaignac dans un grand embarras. Les conseils de cabinet se succèdent et ils n'ont pris aucune détermination. Ah! si nos hommes d'Etat avaient pu deviner ce qui arrive, comme ils eussent tranché du don Quichotte, comme ils eussent parlé haut et fort! Mais hélas! ils sont myopes.

BOURSE DU 20 OCTOBRE.

La rente 5 pour 100, laissée à 68 55 débute ainsi pour descendre mollement à 68 20 et finit à 68 30; perte, 25 c.

Le trois, de 44 50, est arrivé à 44 35 fin courant, cours de fermeture.

On assure que Berlin, à l'instar de Vienne, est en complète insurrection, et que les barricades s'élèvent à la hauteur de deux étages. Les initiés en diplomatie disent que Jellachich a été complètement battu.

Le chemin de fer d'Orléans sert à battre monnaie près du versement de l'emprunt. Hier il était à 610; il tombe aujourd'hui à 582 50, baisse 28 fr. Avignon-Marseille fléchit à 195. Enfin le Nord perd 5 à 353 75. Le marché est inquiet et fort lourd.

Nouvelles importantes d'Autriche.

La situation n'avait pas changé à Vienne à la date du 14 octobre. La ville est parfaitement tranquille. Les ouvriers, qui sont tous sous les armes, donnent un admirable exemple d'ordre et de discipline.

Dans les faubourgs, on est sans cesse sur le qui vive. Les Croates s'avancent à portée de canon et même à portée de fusil, dans l'espoir de piller quelques maisons. Il en résulte parfois des escarmouches sans importance.

L'armée hongroise n'a pas fait de mouvement en avant. Elle est à deux

lieues environ de Vienne. Une députation est venue du camp hongrois pour se rendre auprès du général Auesperg, et lui demander des explications sur la conduite qu'il tiendrait dans le cas où les Hongrois attaqueraient Jellachich; car c'est contre Jellachich seul et contre les Croates et non contre les Autrichiens que l'armée hongroise veut se battre. On ne sait quelle réponse le général Auesperg a donnée.

Les nouvelles de Prague du 13 et du 14 annoncent le départ continué de troupes pour Vienne. On porte à 22,000 hommes le nombre des soldats qui sont partis de la Bohême pour rejoindre Auesperg. Le régiment que commandait autrefois le comte Latour s'est mis en route en proférant des imprécations contre les Vénitiens. Dans d'autres régiments se sont manifestées des dispositions différentes: les soldats ne veulent pas se battre contre leurs frères. Le prince de Windisch-Graetz devait quitter Prague le 15.

Les deux envoyés du gouvernement central de Francfort ne sont pas encore arrivés à Vienne. Le ministre a annoncé à l'Assemblée de Francfort que ces deux envoyés étaient munis de pleins pouvoirs, afin de négocier une solution amiable. Ils ont le droit de faire marcher, en cas de besoin, les troupes de l'empire, ce qui prouve que le gouvernement de Francfort ne fait marcher aucun corps d'armée sur Vienne.

Nous avons des nouvelles de Berlin le 15 octobre. C'était le jour de naissance du roi, et la ville avait revêtu ses habits de fête.

Le roi est arrivé à Potsdam, en calèche découverte, ayant la reine à ses côtés, suivi des princes de la famille royale et de sa cour. Il s'est rendu à l'église principale pour y assister au service divin. A son entrée, comme à sa sortie, le peuple l'a salué des ses acclamations.

Des réceptions officielles ont eu lieu au château de Bellevue. Des députations de l'Assemblée nationale, du corps municipal, de la garde nationale ont été présentées; mais d'après les bruits qui circulaient en ville, le n'avait pas été plus satisfait des discours qu'on lui avait adressés, que les députations n'ont été contentes des réponses du roi.

On disait que les régiments de la garnison voulaient illuminer le soir les casernes; mais on craignait que cette manifestation ne donnât lieu à des troubles.

Dans sa séance du 16 octobre, l'Assemblée nationale de Francfort, à la majorité de 246 voix contre 140, a accordé l'autorisation d'interdire des poursuites contre les députés Zitz, Simon (de Trèves) et Schlegel, accusés de complicité dans l'attentat du 18 septembre, mais elle a refusé l'autorisation de les mettre en état d'arrestation, dans le cas où des charges graves viendraient à peser sur eux par suite de l'information judiciaire. Elle s'est réservée de statuer ultérieurement à cet égard.

(Courrier du Bas-Rhin.)

NOUVELLES PLUS RÉCENTES.

Une autre correspondance donne les détails ci-après:

Du côté du nord, Windischgraetz s'avance avec des régiments Tschèques et Polonais; nous ne savons jusqu'où il est parvenu.

Le 17, à midi, la nouvelle était parvenue à Francfort, par un courrier, que Windischgraetz avait paru devant Vienne, et que la ville avait été bombardée pendant quatre heures. Le prochain courrier nous apportera sans doute la confirmation ou le démenti de cette nouvelle, qui nous paraît au moins prématurée.

Dans la séance de l'Assemblée nationale de Francfort, du 17, il a été fait une proposition pour que le ministère de l'Empire prit des mesures pour sauvegarder les intérêts allemands en Autriche, et veillât à ce que les troupes autrichiennes fussent mises à la disposition du ministère responsable et de la Diète constituante.

Cette proposition a été renvoyée à une commission spéciale, ainsi que la protestation de l'association allemande à Vienne, contre l'entrée des Croates sur le territoire autrichien. Une proposition du député Kauwerk, de Berlin, demandant que l'Assemblée reconnaisse la Diète et le Comité de sûreté à Vienne, comme le seul pouvoir légal, et que le ministre de l'Empire soit invité à le seconder sans retard par l'envoi d'une armée, a été également renvoyée à une commission.

A Vienne, l'échéance des billets payables du 6 au 10 octobre, a été reportée au 21.

Le nombre officiellement connu des victimes des événements de Vienne, s'élève à 316, dont 142 militaires et 171 bourgeois.

— Le Frankfurter journal annonce que, le 16 au soir, il est arrivé à Francfort un courrier qui a apporté la nouvelle de la reddition de Vienne, ce que semblent démentir les nouvelles reçues de cette capitale, portant la date du 13; du reste la Gazette de Cologne dit que les nouvelles du 14 ne font pas mention de ce fait, qui serait, dès-lors, dénué de fondement.

— Suivant la Gazette de l'Oder du 13, on avait reçu à Breslau, les nouvelles suivantes de Presbourg:

La troupe quitta les casernes et fraternisa avec le peuple. Des officiers qui voulurent, l'arme à la main, retenir les soldats furent honnis et persiflés. Le 7, arrivèrent 8 Terziens, porteurs d'une lettre de Jellachich au général Krœhr, chef de brigade à Presbourg. Les messagers furent arrêtés par la garde bourgeoise et conduits à l'hôtel-de-ville. Le général Krœhr y fut mandé pour faire la lecture de la lettre, mais il ne parut point. Lorsqu'on le chercha, il avait disparu. La lettre fut ouverte et lue; elle était écrite par le général Zeiberg, au nom de Jellachich et à peu près conçue en ces termes:

« Vous êtes-vous emparé du pont de Presbourg et de quelle manière? Envoyez-moi les troupes disponibles. Avez-vous reçu ma lettre d'hier? Faites-moi connaître les dispositions qui règnent à Presbourg, et l'état des choses. Quartier-général, Altembourg hongrois. »

Après avoir entendu cette lettre, le peuple chercha partout le général Krœhr pour le prendre et le mettre à mort, il ne put le trouver. Mais tout-à-coup les troupes se retirèrent de la ville, abandonnant tous les postes.

La garde nationale occupe la cité. Une partie des soldats revient se joindre à la garde nationale hongroise, après avoir fusillé leur colonel et leur capitaine, qui voulaient les retenir.

— La Gazette d'Augsbourg dit avoir reçu des lettres de Trieste, (elle n'en fait pas connaître la date) portant que les événements de Vienne, ont produit à Trieste une émeute du parti italien, qui a manifesté par des cris son désir d'une réunion à l'Italie.

BERLIN, 18 octobre. — Avant-hier, une collision sanglante a eu lieu entre des ouvriers réunis dans le Kossneckerfeld, et la garde nationale. Les ouvriers s'étaient réunis pour célébrer une fête de drapeaux, ils avaient voulu sympathiser avec la garde nationale, mais celle-ci les repoussa. Les gardes nationaux ayant été attaqués à coups de pierres, ripostèrent à coups de fusils. Alors les ouvriers se jetèrent sur les gardes nationaux, en désarmèrent un grand nombre et chassèrent le reste. Il y a eu des morts et des blessés. A huit heures du soir, toutefois, la tranquillité était rétablie.

On nous assure que les troubles de Berlin ont continué, et qu'au départ du dernier courrier on se battait dans les rues. Des barricades étaient élevées, dit-on, jusqu'à la hauteur du deuxième étage.

Nouvelles d'Italie.

GÈNES, 16 octobre. — On assure que la brigade d'Aoste a reçu l'ordre de se diriger vers la frontière de Parme.

MILAN, 14 octobre. — Radetzky vient d'adresser à son armée un ordre du jour, par lequel il traite de mensonges tous les bruits qui circulent, et engage ses soldats à s'en rapporter à lui. Il est leur père, dit-il, et il leur fera toujours connaître la vérité.

NAPLES, 12 octobre. — Le bruit court, et il paraît certain que Naples et la Sicile sont en voie d'accommodement. D'après ce qui a transpiré, les bases de la réconciliation seraient celles-ci: La Sicile formerait un Etat constitutionnel indépendant, mais sous le sceptre du roi de Naples; celui-ci ferait occuper les forts par ses troupes.

LUCQUES, 16 octobre. — Hier soir a eu lieu ici une imposante démonstration, aux cris de: Vive Guerrazzi! vive Montanelli! vive la constituante italienne! La foule se porta aux bureaux du journal la Reforma, arracha l'enseigne et en fit un feu de joie au milieu de la place. Les presses furent brisées et il fut déclaré au géant que si le journal réparait, on recommencerait. Ce journal a cessé de paraître, tout en protestant contre cette violation de la liberté de la presse, et cet abus de la force brutale.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 20 octobre 1848.

Le Moniteur d'aujourd'hui, contient le décret suivant:

L'Assemblée nationale a adopté et le chef du pouvoir exécutif promulgué le décret dont la teneur suit: « Art. unique. Le décret du 24 juin 1848, relatif à l'état de siège de Paris, est abrogé. »

— Le citoyen Mazuline, représentant de la Martinique, a fait aujourd'hui son entrée à l'Assemblée nationale, et a été prendre place à la Montagne. L'entrée de ce personnage, d'un beau noir d'ébène, avec des dents blanches et les cheveux très-crêpus, a produit plus de sensation dans l'Assemblée que l'arrivée de Louis-Bonaparte.

— Le cénacle de la rue de Poitiers s'est réuni extraordinairement hier soir. Deux questions ont été agitées par les membres qui la composent. La première était relative à la présidence de la République, la seconde sur le vote de la Constitution.

Pour la première, les candidats qu'on pouvait présenter au peuple ont été successivement examinés, et nous pouvons dire que l'ingratitude de la réaction pour le général Cavaignac a été bien plus prompte à le manifester que nous ne l'augurions il y a trois jours. De tous les noms mis en avant, c'est celui qui a obtenu le moins de faveur. En somme, la réunion s'est séparée sans avoir adopté de candidat.

Toutefois un enseignement résulte pour le pays des discussions qui ont eu lieu. C'est que sans adopter le général Cavaignac, les légitimistes sont décidés à ne pas avoir de candidat de leur couleur. La gauche, dite dynastique dans le gouvernement de Juillet a été moins explicite dans ses déclarations, mais non moins républicaine au nom du général Cavaignac. Il est donc probable qu'elle aura un homme à elle.

Toutefois, les intimes de quelques-uns des membres les plus influents lui prêtent la pensée de porter et recommander Louis-Napoléon pour la première fonction de l'Etat. On assure même que, dans ce cas, les légitimistes se rallieront aussi au héros de Boulogne et de Strasbourg.

Relativement à la Constitution, comme la réaction est déjà maîtresse du terrain, ses projets peuvent être considérés comme des faits accomplis. On peut donc regarder le vote de la Constitution comme terminé samedi prochain, car la rue de Poitiers a déclaré qu'il en devait être ainsi.

Ces deux résolutions prises, on a aussi agité la question d'une prorogation de l'Assemblée. On sait que c'est là un des projets favoris de la réaction, afin de laisser au ministère qu'elle a contribué à former et qu'elle modifiera peut-être dans un sens encore plus monarchique, le temps de mieux arranger ses affaires. Sur ce point encore, il est certain que ce que veut la rue de Poitiers sera fait.

Mais bon nombre de républicains assurent qu'ils protesteraient contre la résolution, afin de bien montrer au pays que ce n'était point leur faute si la France était livrée à un pouvoir irresponsable de fait.

Cette détermination honore le parti républicain.

— On peut se faire une idée du peu d'intérêt qu'offrait les séances de l'Assemblée nationale depuis que les démocrates ont vu définitivement la République aller à la dérive. Déjà la minorité était fort découragée par le parti pris de porter atteinte à nos libertés les plus précieuses, de ne rien faire pour le peuple, et de continuer à favoriser les exploités de toute espèce et de tous les régimes qui sont, comme on le sait, les républicains honnêtes. Mais depuis la nomination des citoyens Dufaure et consorts, les démocrates n'assistent plus à l'Assemblée que pour la forme, et la plupart d'entr'eux semblent dire que ce qui s'y fait ne les regarde pas. Encore sont-ils beaucoup plus dans les couloirs que dans la salle; là, ils gémissent hautement de la tournure qu'ont prise les choses, et ils semblent ne plus rien attendre de bon que du bon sens du peuple.

Ce découragement est fort regrettable sans doute, mais nous espérons qu'il sera de courte durée. Mais il s'explique sans peine vraiment, quand on voit les honteuses manœuvres de la réaction, et le succès qui les couronne. La situation aujourd'hui peut se résumer en deux mots: Ceux qui ont préparé l'avènement de la République sont tous persécutés ou mis à l'écart; et ceux contre qui la révolution de Février s'est faite sont les persécutés et les puissants.

Qui ne serait découragé par un pareil résultat!

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 19 octobre 1848.

Sur le rapport du citoyen Aylies, l'Assemblée adopte l'article premier et unique du décret suivant:

« Article unique. Le décret du 24 juin 1848, relatif à l'état de siège de la ville de Paris, est abrogé. »

L'Assemblée reprend la discussion du projet de constitution, l'art. 75 est ainsi conçu :

« La division du territoire en départements, arrondissements, cantons et communes est maintenue. Les circonscriptions actuelles ne pourront être changées que par la loi. » — Adopté.

Les articles 74, 75 et 76 sont renvoyés à la commission. La discussion s'engage ensuite sur l'article relatif au remplacement militaire. La discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à six heures.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 20 octobre 1848.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

La séance est ouverte à une heure.

Le procès verbal est lu et adopté.

Le citoyen Dupont (de Bussac), au nom du 13^e bureau, rend compte des élections de la Guadeloupe.

L'admission est prononcée. Ces représentants sont les citoyens Schœcher, Perrion, Ch. Dain.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de constitution.

Le citoyen Odilon-Barrot, au nom de la commission de Constitution, rend compte du nouveau travail de cette commission sur les amendements qui lui ont été renvoyés, et tendant à remplacer les articles 74, 75, 76, 77.

La commission pense que ces articles doivent être maintenus, en laissant aux lois organiques à fixer les attributions des conseils généraux, des conseils cantonaux, des conseils municipaux. Toutes les fois, dit-il, que la question de décentralisation a été posée, l'on s'est trouvé en face d'une grave objection.

Les communes, dit-on, ne sont que les anciennes paroisses. Mais l'administration des paroisses était renfermée dans des limites fort restreintes, si restreintes qu'il n'y a aucune espèce de concordance entre l'importance des attributions municipales et les hommes aux mains de qui on voudrait en confier l'exercice.

Le citoyen Barrot conclut en persistant au nom de la commission.

Le citoyen Luneau s'étonne que la question si importante de la centralisation et de la décentralisation n'ait pas été traitée dans le rapport de la commission... Il voudrait que cette question ne fût pas tranchée dans la Constitution, et que, vu l'importance de cette institution, on renvoyât la discussion aux lois organiques. Le citoyen Luneau développe l'amendement qu'il a déposé.

Après une réplique du citoyen Barrot, la clôture de la discussion est prononcée.

Le citoyen Luneau propose l'amendement suivant : « Des lois spéciales détermineront l'organisation et les attributions départementales et communales. »

Cette réduction, qui eût remplacé les articles 74 et 75, est rejeté.

L'art. 74 de la Constitution est ainsi conçu :

« 1^o Il y a dans chaque département une administration composée d'un préfet, d'un conseil général, d'un conseil de préfecture remplissant les fonctions de tribunal administratif.

« 2^o Dans chaque arrondissement, un sous-préfet.

« 3^o Dans chaque canton, un conseil cantonal.

« 4^o Dans chaque commune, une administration composée d'un maire, d'adjoints et d'un conseil municipal. »

Le citoyen de Larcy propose un amendement ainsi conçu :

« L'amendement des circonscriptions intermédiaires sera déterminée par une loi spéciale. »

Cet amendement est rejeté. Le citoyen Thiers et ses amis votent pour tous ces amendements avec les légitimistes.

Le citoyen Deslongrais propose de dire : « Dans chaque arrondissement, il y aura un conseil d'arrondissement ou des conseils cantonaux. »

L'amendement du citoyen Luneau est rejeté.

Les citoyens Havin et Luneau demandent le rejet du § 2, relatif aux sous-préfets.

Cet amendement est rejeté.

Le citoyen Langlet propose d'ajouter après ces mots : « 3^o Dans chaque canton, un conseil cantonal, ceux-ci :

« Néanmoins, un seul conseil cantonal sera établi dans les villes chefs-lieux de plusieurs cantons. »

La commission adhère.

Le citoyen Combarel de Leyval combat cet amendement au milieu du bruit.

Le citoyen Larabit le défend.

La séance continue.

Chronique locale.

Hier, il est arrivé dans nos murs un nouveau régiment revenant de l'armée d'Italie. Ils paraissent si gais et reviennent si abattus, ces braves, qui pensaient être destinés à franchir la frontière et à aller dans les plaines de Marengo se couvrir de gloire ! On nous assure, du reste, que ces braves soldats ont toujours les cartouches qui étaient destinées à l'ennemi....

L'installation de la nouvelle Chambre de commerce de Lyon s'est faite avant-hier.

Le citoyen maire, que le citoyen préfet avait délégué pour le remplacer dans cette opération, a ouvert la séance par un discours que la Chambre a entendu avec une vive satisfaction, et que nous avons l'espoir de pouvoir publier.

Il a été ensuite procédé à la formation du bureau.

L'unanimité des suffrages, moins un, a rappelé le citoyen Brosset aîné à la présidence.

Le citoyen Hippolyte Jame a été élu à la même majorité.

L'affaire du citoyen F..., propriétaire au Sacré-Cœur, prévenu de viol sur la fille d'une de ses fermières, et dont nous avons fait connaître l'arrestation, se poursuit activement. Le citoyen Mercier est chargé de l'instruction.

Nous recevons de Paris l'avis officiel qu'une grande manifestation doit y avoir lieu le dimanche 29 octobre courant, sous le titre de *Banquet de la presse démocratique*.

La liste sera close pour les départements le jeudi 26 octobre, et les toasts ne seront reçus que jusqu'au 25.

S'adresser à la commission, rue Geoffroy-Marie, 45.

Le chef d'orchestre du Jardin-d'Hiver de Paris, M. Waldteufel, vient d'être engagé au Jardin-d'Hiver de Lyon. Il commencera aujourd'hui à diriger l'orchestre.

Spectacles du 22 octobre.

GRAND-THÉÂTRE. — La Muette de Portici, op.; Un Chef-d'œuvre Inconnu, dr.

CÉLESTINS. — Le Chevalier d'Essonne, vaud.; La Grâce de Dieu, dr.

JARDIN-D'HIVER. — Grande fête, Concert vocal et instrumental, Guignol, Feu d'artifice, etc.

COLISÉE. — La jument *Picarde*, montée par F. Baucher; Exercice de Mlle Adélaïde; Ascension de la boule; Travail du globe à cheval; Exercices du jeune Léon Soullier; les trois Gladiateurs; les trois Américains; Inter-mèdes par les clowns, etc., etc.

Départements.

HÉRAULT. — Montpellier. — On lit dans le *Messenger du Midi* :

« Dans la journée d'avant-hier, un homme d'un certain âge, qui habite une campagne à peu de distance de la ville, est frappé d'apoplexie. Un médecin appelé le déclare bien et dûment défunt; le cadavre est couché dans son linceul, la déclaration de décès est faite, en ville, au bureau de l'état civil; toutes les formalités d'usage sont remplies, et l'enterrement est déposé. L'enterrement devait se faire à quatre heures de l'après-midi, mais voici qu'à trois heures on vient prévenir, à la mairie, qu'il ne saurait avoir lieu, attendu que le mort est ressuscité. Une heure de léthargie de plus, et le malheureux était enterré vivant. »

MARNE. — Reims. — Le congrès des agriculteurs du Nord, fondé pour hâter le développement des progrès agricoles entre les cultivateurs des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme; de l'Oise, des Ardennes, de la Marne et de l'Aisne, ouvrira sa session annuelle jeudi prochain, 19 octobre, à Reims, dans la grande salle de l'archevêché, et la continuera les 20 et 21.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Marseille. — La frégate à vapeur *l'Albatros*, commandée par le citoyen Clavaud, capitaine de vaisseau, est arrivée hier de Toulon. Elle a mission de prendre à son bord, pour les transporter en Afrique, les colons qui font partie du premier convoi parti de Paris le 8 du courant. Ces colons sont attendus à Marseille vers le 18.

VAR. — Toulon. — On lit dans le *Toulonnais* du 12 octobre :

« Nous sommes sans nouvelles récentes de l'escadre de la Méditerranée, qui doit être toujours échelonnée sur les côtes d'Italie. Deux bâtiments à vapeur, la frégate le *Vauban* et la corvette le *Caton*, ont été expédiés successivement de notre port avec des plis pour le commandement de ces forces navales. »

LOIRE-INFÉRIEURE. — Nantes. — Les travaux reprennent dans bon nombre d'industries. Ainsi à Nantes, la tannerie a rappelé ses travailleurs, et le nombre des ouvriers de cette profession est insuffisant; or, si la tannerie retrouve son activité, les industries qui s'y rattachent doivent s'en ressentir.

A Rennes, le nombre des constructions est on ne peut plus considérable. Il y a donc beaucoup d'ouvriers à occuper, et surtout beaucoup d'ouvriers maçons qui, dit-on, ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le désirer.

Angleterre.

On ne cite pas de cas nouveaux de choléra même à Londres.

Le *Times* attribue les événements de Vienne à des intrigues ourdies par les Hongrois, pour faire une diversion en leur faveur.

On a des nouvelles de Lisbonne du 5 octobre. On parlait de modification du cabinet. Le comte de Tojal devait reprendre le portefeuille des finances.

CLONMEL, samedi. — Après être resté quatre heures en délibération, le jury, dans l'affaire O'Donoghue, a rendu un arrêt de condamnation.

On écrit de Paris à l'*Express* :

« Jusqu'ici, Louis Napoléon a le plus de chance pour la présidence. Les légitimistes, par haine pour la République, lui donnent leurs votes, ainsi que beaucoup de socialistes qui espèrent l'attirer à eux. On s'attend à ce que la levée de l'état de siège sera proclamée demain. »

On dit que le duc de Bordeaux a essayé de faire un emprunt de 30 millions, mais que les efforts de son parti ont échoué.

Contrairement à ce que l'on affirmait ces jours derniers, il paraît que Louis Philippe aurait repoussé toutes les avances qui lui ont été faites par la branche aînée des Bourbons, pour reconnaître les droits de Henri V, et l'adoption du comte de Paris par ce personnage. Toutefois, on assure que Louis Philippe a perdu tout espoir de reprendre son rang en France.

On mande de Lisbonne que le comte de Thomar se rend certainement à Madrid, comme ambassadeur.

On dit que le ministère doit se réunir cette semaine pour statuer sur le sort des prisonniers d'Etat.

LES IONIENNES. — Une correspondance en date de Céphalonie du 2 octobre, annonce que le 26 septembre une insurrection de la population des campagnes a éclaté contre le gouvernement. Les insurgés s'étaient assemblés en grand nombre avec des armes; ils ont attaqué Lixuri vis-à-vis Argostoli, capitale de l'île.

Un petit nombre de troupes anglaises a été dirigé contre les insurgés. Une affaire a eu lieu; un soldat et trois insurgés ont été tués. Ces derniers se sont sauvés dans les montagnes.

Le 2 octobre, les insurgés n'avaient encore attaqué aucune ville. On ne connaît pas encore l'objet de cette insurrection. Lord Ham, commissaire, a des forces suffisantes à sa disposition pour comprimer la révolte.

M. Duffy a tenté, mais vainement, de s'échapper de la prison de Newgate.

On lit dans le *Standard* :

« Nous pouvons annoncer d'une source digne de foi, que l'archiduc Jean, vicaire-général de l'Empire, a résolu d'envoyer une armée de cinquante mille hommes à Radetzki, pour terminer promptement la question de Lombardie. »

Le choléra se tient toujours à peu près stationnaire, à Londres.

Nouvelles diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

« Certains journaux ont parlé des bruits qui auraient couru dans la salle des Pas-Perdus, concernant une démonstration projetée contre le gouvernement. Ces bruits sont absolument faux et mensongers; aucune tentative de cette nature n'a été signalée, préméditée ni opérée. »

L'inspection générale de notre armée tire sur sa fin. Tous les inspecteurs-généraux rentrés à Paris s'accordent et affirment que jamais l'instruction militaire des corps ne fut plus parfaite.

Le citoyen Sibour, nouvel archevêque de Paris, qui avait pris possession de son siège par procureur, le 12 de ce mois, a fait aujourd'hui à deux heures, son entrée solennelle dans l'église métropolitaine, où se trouvaient réunis le chapitre, les curés et les vicaires du diocèse, les séminaires, les communautés ecclésiastiques et une foule immense de fidèles avides de connaître leur premier pasteur.

On annonce la formation d'un nouveau journal sous le titre le *24 Février*. La fondation en est attribuée à la réunion des démocrates de la rue Taibout.

Le maire de Villeneuve-sur-Ouone vient d'adresser au citoyen Cornu, président de la commission des prisons politiques, la somme de 312 fr. montant d'une souscription faite par les habitants de Villeneuve, et destinée aux blessés de juin, sans distinction de parti.

C'est là bien comprendre le sentiment conciliateur de la fraternité, et nous ne pouvons que féliciter les habitants de Villeneuve de leur bonne et généreuse pensée.

L'Union Franco-Comtoise parle d'une horloge composée de 5,766 pièces; elle a 33 cadrans, une partie de ses roues font leur révolution 5,700 dans 24 heures, d'autres mettent 10,000 années à l'accomplir. Elle marque les heures, les minutes, les tierces, les quantièmes, les saisons, les phases et l'âge de la lune, les signes du zodiaque, le lever et le coucher du soleil, la déclinaison et la croissance de chaque jour, le nombre d'or, le cercle solaire, l'indication romaine, la lettre dominicale, les épactes, les éclipses de lune et de soleil, les années et les siècles bisextiles, le millésime, la fête de saint Mathias, les mesures, Pâques, les jours. Ce chef-d'œuvre d'horlogerie a été accompli en quatre années par le citoyen Bernardin Flavien de Fougerolles.

Bourse de Paris, du 20 octobre 1848.

Cinq pour cent.....	68 55	Emprunt Romain.....	62 50
Dito, fin courant....	68 30	Emprunt Belge 1840....	76 25
Trois pour cent.....	44 20	Actions de la banque... 1500 00	
Dito, fin courant....	44 55	Obligations de la ville... 00	
Quatre pour cent....	00 00	Obligation piémontaise..	875 00
Rente de Naples.....	00 00	Quatre canaux.....	842 40
Dettes actives d'Espagne..	00 00	Jouissance des 4 canaux..	00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	500	Orléans-Bordeaux.....	370 00
Versailles, rive droite. d..	107 50	Nord.....	358 75
— rive gauche.....	97 70	Paris-Lyon.....	3612 5
Paris-Orléans.....	610 00	Paris-Strasbourg.....	332
Paris-Rouen.....	387 50	Tours-Nantes.....	316 75
Rouen-Hâvre.....	185 00	Montreuil.....	00
Marseille-Avignon.....	197 50	Dieppe.....	00
Strasbourg-Bâle.....	00	Charleroy.....	00
Centre.....	227 50	Lyon-Avignon.....	00
Amiens-Boulogne.....	00	Fampoux.....	00

ANNONCES.

MAGASIN DE L'EUROPE,
rue Bellecour, 26.

Vente par liquidation de toutes les marchandises consistant en Soieries, Draperies, Schals, Lainages, Rouenneries, Nouveautés, Bonneterie, Fourrures, sur le prix desquels il sera fait un grand rabais.

Vaste magasin de l'Europe, à louer de suite, ensemble ou séparément.

L'OFFICE PARISIEN se charge des abonnements à tous les journaux de Paris, à des conditions plus économiques que par tout autre mode d'abonnement, même direct. S'adresser au Salon de Lecture, place de l'Herberie, 2.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE
D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuriel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Prix : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr.

— Les injections infallibles, 3

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, is-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

DAGUERRETYPE ARTISTIQUE

De M. Adrien BERTRAND, Ci-devant place des Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39 (précédemment quai d'Orléans), Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROÏTÉ. Epreuves de choix et SIGNÉES.

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

A VENDRE.

Une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, s'adresser à M. Velard, place Napoléon, 13, à la Guillotière, à gauche du pont.

A VENDRE

POUR CAUSE DE MALADIE,

Un fonds de cabaret, situé rue de la République, n° 57, avec son matériel, billard, accessoires, lits, ustensiles, etc., etc. S'y adresser.

A LOUER,

Rue des Célestins, n. 8.

Magasin et arrière-magasin très bien placé pour un charcutier; il y a aussi un entre-sol. S'adresser, sur les lieux, au concierge.

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve Arné, gr. rue Mercière, 44.